



Le genre et la mobilité étudiante internationale

Campus France a souhaité faire le point sur la problématique du genre en s'intéressant au contexte de cette mobilité, afin d'analyser celle des étudiantes françaises, comme celle des étudiantes étrangères qui viennent étudier en France.

L'ambition de cette note est d'apporter, sur le sujet traité, des éclairages significatifs, certains inédits, dans le but d'ouvrir ou d'élargir des pistes de réflexions qui pourront être reprises et approfondies par les chercheurs.

La première partie présente un état de la place occupée par les femmes dans l'enseignement supérieur en France. Force est de constater que malgré des améliorations récentes, le chemin vers la parité est encore long.

La seconde partie établit un bilan argumenté de la mobilité internationale des étudiants français sous l'angle du genre. Une large étude récente menée par Campus France souligne que les étudiantes demeurent encore aujourd'hui moins mobiles que leurs homologues masculins.

Tout aussi attirées par l'international, elles rencontrent davantage de freins à leur projet, qui sont ici identifiés et analysés.

Dans la troisième partie, un parallèle est effectué avec les étudiants internationaux qui ont choisi la France pour leurs études. De fortes disparités sont mises en évidence, tant au niveau des déséquilibres de genre selon les pays d'origine, qu'au niveau des types d'établissements ou des filières choisis.

Enfin, la note s'attache à évaluer l'attractivité par genre de la France face à deux autres destinations majeures de la mobilité internationale : les États-Unis et l'Allemagne. Cette partie souligne la réelle capacité concurrentielle de la France à séduire les étudiantes, notamment selon les origines ou les filières choisies.

Sommaire

Partie 1 -	LA PLACE DES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS	
	La parité dans le monde de la mobilité internationale	page 02
	La France : élève moyen de l'OCDE en matière de parité dans le supérieur	page 02
	Les timides perspectives d'évolution	page 04
Partie 2 -	LES ÉTUDIANTES FRANÇAISES ET LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
	Un véritable attrait de la mobilité internationale chez les étudiantes françaises	page 04
	Motivées, les étudiantes restent dans la réalité, moins mobiles que les étudiants	page 06
	Ce qui freine ou contrarie la mobilité internationale des étudiantes	page 09
	Le financement du séjour à l'étranger pour les étudiantes	page 10
Partie 3 -	LES ÉTUDIANTES ÉTRANGÈRES ACCUEILLIES EN FRANCE	
	Le portrait des étudiantes étrangères dans les universités et les écoles	page 10
	Analyses comparées de l'attractivité de la France chez les étudiantes en mobilité	page 14
	Ce qu'il faut retenir	page 16

I. LA PLACE DES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

► La parité de la mobilité internationale dans le monde

Dans son rapport annuel 2010, l'UNESCO a publié un encart sur les opportunités de mobilité internationale pour les femmes.

En 2008, avec 49 % de femmes, la parité était quasiment parfaite au sein des étudiants ayant effectué une mobilité internationale. Si cette étude ne porte que sur un petit groupe de pays et ne prend en compte que les seules formations diplômantes, donc une minorité de la mobilité internationale, elle permet d'effectuer quelques constats qu'il serait utiles de vérifier sur une plus large échelle.

Cet équilibre global masque en effet de fortes disparités soulignées dans une étude sur le genre des étudiants en mobilité diplômante, également menée par l'Unesco.

5 pays majeurs d'accueil ont été retenus pour l'analyse : le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud et la France. L'analyse des genres des étudiants accueillis par ce groupe de pays **montre un net déficit féminin parmi les étudiants d'Asie du Sud et de l'Ouest** (27 % de femmes vs 73 % d'hommes), des **pays arabes** (34 %), et dans une moindre mesure d'Afrique sub-saharienne (43 %).

À l'inverse, les étudiantes mobiles d'Europe centrale et de l'Est se révèlent nettement mieux représentées avec 65 % des étudiants de la zone accueillis en mobilité. La

proportion est également majoritaire en Amérique du nord et en Europe de l'Ouest (54 %), en Asie de l'Est-Pacifique (54 %), en Amérique latine-Caraïbes (52 %) et presque équilibrée en Asie centrale (51 %).

Au sein de ces pays d'études, **la France se distingue par sa faible proportion de femmes parmi ses étudiants mobiles dans le cadre d'une formation d'études diplômantes**¹. L'Unesco l'estimait à seulement 46 % alors que ce taux atteint 58 % des natifs des États-Unis, 54 % des Allemands, 53 % des Espagnols, et 55 % des Italiens.

► La France : élève moyen de l'OCDE en matière de parité dans le supérieur

Selon le rapport 2015 de l'OCDE sur l'éducation, l'enseignement supérieur s'est développé dans tous les pays membres de l'OCDE depuis deux décennies. 35 % des jeunes d'aujourd'hui, en moyenne, termineront au moins une formation supérieure avant l'âge de 30 ans.

Concernant la France, l'OCDE constate une féminisation importante de ses effectifs du supérieur. Conséquence : en 2013 les femmes sont **majoritaires parmi les diplômés de l'enseignement supérieur**, bien qu'elles restent sous-représentées dans les domaines d'études en rapport avec les sciences et l'ingénierie.

Les femmes dans l'enseignement supérieur français : une place qui se réduit à chaque échelon de la formation et des responsabilités

- **55 %** de femmes parmi les étudiants-e-s dans les formations d'enseignement supérieur en 2014 ⁽¹⁾
- **58 %** parmi les diplômés-e-s de Licence en 2013 ⁽²⁾ mais **44 %** de femmes parmi les docteur-e-s en 2011-2012 ⁽³⁾
- **44 %** parmi les maîtres de conférences en 2014 ⁽¹⁾
- **36 %** parmi les enseignants-e-s chercheurs-e-s en 2014 ⁽¹⁾
- **23 %** parmi les professeurs-e-s d'université en 2014 ⁽¹⁾
- **34 %** de femmes dans les conseils d'administration des universités en 2014 ⁽⁴⁾
- **17 %** de femmes président-e-s d'université et d'E.P.S.T. ⁽⁵⁾

Sources :

(1) L'État de l'enseignement supérieur et de la Recherche en France – Juin 2015.

(2) Repères et références statistiques 2015.

(3) L'état de l'emploi scientifique en France – Rapport 2014.

(4) Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes 2015.

(5) Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique.

1- Étude restreinte aux seules formations diplômantes, soit une minorité des mobilités internationales.

→ Les caractéristiques des choix académiques des étudiantes (données MENESR)¹

En France, les femmes sont **sur-représentées** dans certains types d'établissements tels que les écoles paramédicales et sociales (84 %), les écoles vétérinaires (75 %), les écoles de journalisme et écoles littéraires (63 %). A l'inverse, elles sont **sous-représentées** dans les formations d'ingénieurs (27 %), les Écoles Normales Supérieures (39 %), les DUT (39 %) ou encore les CPGE (42 %).

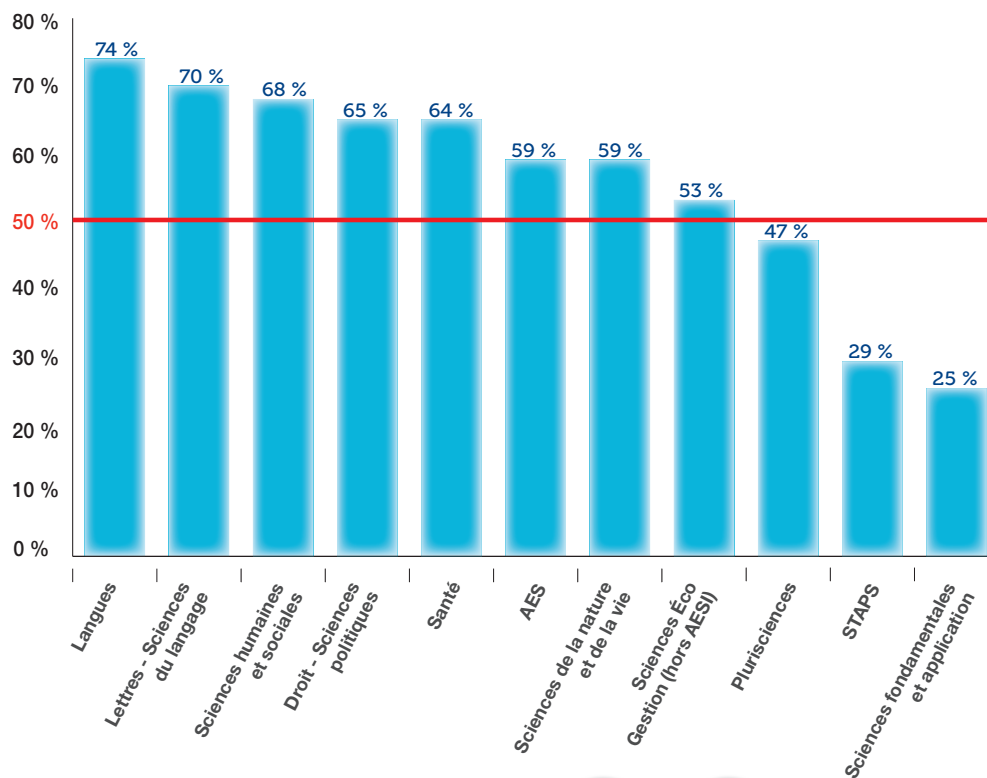
Les différences dans le choix des filières à l'université sont marquées. Ainsi les femmes représentent 74 % des effectifs en Langues, 70 % en Lettres et Sciences du Langage, 68 % en Sciences Humaines et Sociales, 65 % en Droit - Sciences Politiques, 64 % en Santé, 59 % en AES, 59 % en Sciences de la nature et de la vie, 53 % en Sciences Éco Gestion (hors AESI), 47 % en Pluri-Sciences, 29 % en STAPS, 25 % en Sciences fondamentales et application.

en Droit et Sciences Politiques. À l'opposé, elles ne représentent que 25 % des effectifs en Sciences Fondamentales et application et 29 % en STAPS.

Au niveau des CPGE, on retrouve cette même répartition : 29 % de femmes en filières scientifiques, 55 % en filières économiques et 74 % en filières littéraires.

Dans les écoles supérieures : l'équilibre des genres est respecté en écoles de commerce (49,9 % de femmes). Par contre les étudiantes ne représentent que 28 % des effectifs en écoles d'ingénieurs et ce chiffre peut descendre, dans certaines écoles, sous la barre des 20 % (ex. École Polytechnique 18 %). Selon un récent rapport du Contrôle Général Économique et Financier (CGEF juin 2015), plus les écoles d'ingénieurs sont prestigieuses, moins elles compteraient de femmes.

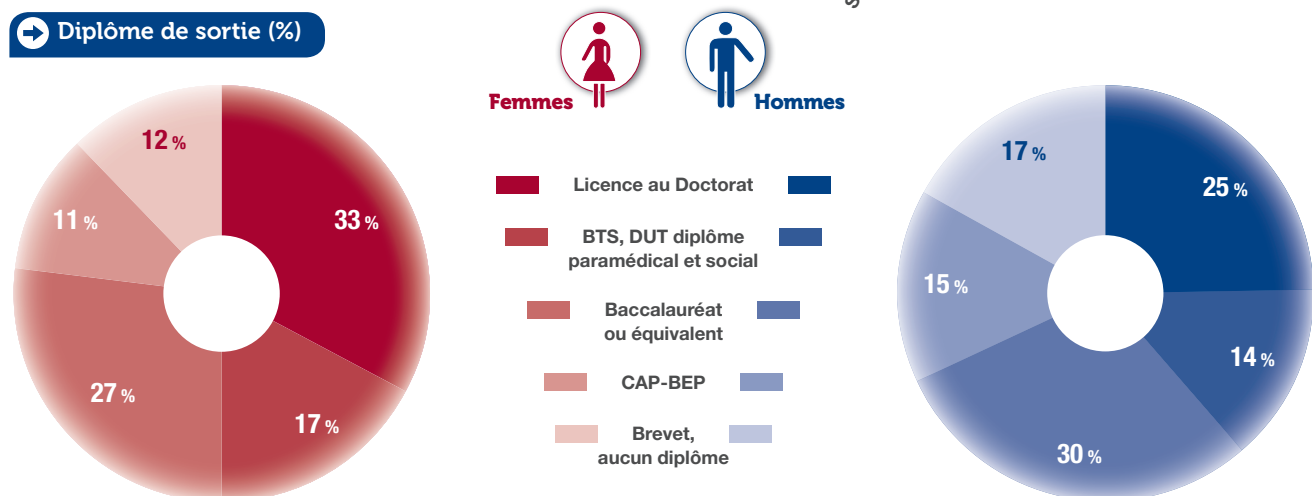
↶ Part des femmes à l'université selon la filière en 2014 (%)



Lecture :
en 2014, 65 % des étudiants inscrits en « Droit-Sciences politiques » sont des femmes.

Champ :
France métropolitaine + DOM.
Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

↶ Diplôme de sortie (%)



Lecture : en moyenne sur 2011, 2012 et 2013, 33 % des femmes sorties du système éducatif sont titulaires d'une Licence ou d'un diplôme supérieur, contre 25 % des hommes.

Champ : France métropolitaine. **Source :** Enquêtes emploi INSEE 2011 à 2013, traitement MENESR-DEPP.

1- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

À noter : en moyenne **les femmes effectuent des études plus longues et atteignent des niveaux de diplômes plus élevés que leurs homologues masculins**. Sur la période 2011-2013, 33 % des femmes ont décroché au moins une Licence contre 25 % des hommes.

► Les timides perspectives d'évolution

Une analyse de l'évolution du choix des filières d'études montre que celui des femmes se rapprochent certes un peu de celui des hommes, mais à un rythme encore très lent. Selon une étude du MENESR, en posant le postulat d'une progression constante à celle enregistrée entre 1991 et 2011, **il faudrait attendre encore 60 ans pour atteindre la parité dans les écoles d'ingénieurs !**

Dans le secteur de la recherche et en se basant sur l'évolution enregistrée entre 1992 et 2012, **il faudrait patienter au moins 10 ans pour qu'il y ait autant de Maîtres de conférences femmes que d'hommes, et 50 ans pour atteindre la parité pour les Professeurs d'Université**.

Un constat simple, désormais connu mais persistant : **si les femmes réussissent mieux leurs études, sur le plan professionnel elles continuent à être d'autant moins présentes qu'on s'élève dans la hiérarchie des entreprises**.

Bibliographie :

- Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur, MENESR, direction de l'évaluation, de la prospection et de la performance, février 2016.
- Égalité entre les Femmes et les Hommes – Chiffres clés de la parité dans l'enseignement supérieur et la recherche, MENESR, janvier 2013.
- *Global Education Digest 2010 – Comparing Education Statistics Across the World – Special Focus on Gender*, UNESCO, 2010
- L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 – Volume 1 : Démographie, OCDE, 2008.
- Regards sur l'éducation 2015 – Les indicateurs de l'OCDE

II. LES ÉTUDIANTES FRANÇAISES ET LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

► Un véritable attrait de la mobilité internationale chez les étudiantes françaises¹

L'élément fondamental qu'il faut garder à l'esprit pour analyser la mobilité internationale des étudiantes françaises est l'inégale répartition des femmes dans les différents types d'établissements, les filières et les cursus. Nombre d'observations sont plus souvent le fruit des caractéristiques d'établissements et de filières d'appartenance qu'une conséquence directe du genre. Néanmoins, au-delà de cet aspect, quelques chiffres clés permettent de mesurer des écarts significatifs entre étudiantes et étudiants.

Concernant le profil des diplômés, la France se situe dans la moyenne de l'OCDE qui compte 58 % de femmes parmi les individus diplômés pour la première fois à l'issue d'une Licence ou d'une formation équivalente et 47 % (mais 44 % en France) parmi ceux diplômés pour la première fois à l'issue d'un Doctorat.

→ Le contexte de la mobilité : les conditions d'études des étudiantes en France

- **L'Observatoire Campus France de la Mobilité internationale, permet d'estimer que la situation financière**

des étudiantes est souvent plus difficile encore que celle des étudiants :

- Elles sont légèrement **plus nombreuses à être actuellement boursières** (29 % vs 25 % pour les hommes) ;
- Plus nombreuses à considérer leurs parents dans une **situation financière difficile** (33 % vs 29 %) ;
- Plus nombreuses à exercer ou avoir dû exercer une **activité rémunérée pendant leurs études** (50 % vs 46 %) ;
- Elles reconnaissent plus souvent avoir dû faire des concessions dans leurs études pour raisons financières. 43 % ont ainsi tenu compte du coût des différents frais de scolarité des établissements pour choisir leurs études supérieures (vs 37 %) jusqu'à renoncer à la formation souhaitée pour 14 % (vs 10 %) ;
- 18 % ont dû **renoncer à partir faire des études à l'étranger** pour des raisons financières (vs 13 %).
- **Face à l'avenir, et bien qu'elles soient un peu plus nombreuses à avoir un projet professionnel précis (32 % vs 30 %), les étudiantes se déclarent nettement plus préoccupées que leurs homologues masculins : 52 % se disent préoccupées par l'avenir (vs 40 %) et 25 % angoissées (vs 14 %) pour 26 % d'optimistes (vs 31 %)².**

1- Informations issues de l'Observatoire 2016 de la Mobilité Internationale Campus France et d'un sondage mené fin 2015 auprès de 26 000 étudiant(e)s représentatifs de la population concernée.

2- Plusieurs réponses possibles sur la base d'une liste d'adjectifs proposés selon une liste disposée de façon aléatoire.

→ L'attrait de l'international chez les étudiants

• Les étudiantes françaises sont, autant que les hommes, attirées par l'étranger :

- 57 % des étudiantes estiment que, face à la compétition internationale, la France perd du terrain de façon préoccupante (vs 53 % des hommes). 17 % seulement estiment que la France dispose de solides atouts dans la compétition mondiale (vs 31 %) et 42 % estiment avoir de meilleures perspectives professionnelles à l'étranger contre 20 % en France, chiffres semblables aux étudiants.
- Plus encore que les hommes, elles sont convaincues des bienfaits d'une expérience à l'étranger. Elles y voient un gain d'expérience (87 % vs 84 %), un enrichissement personnel (82 % vs 76 %). Peut-être moins attendu, elles n'associent ce type de séjour à un déracinement qu'à 27 % contre 30 % des étudiants.

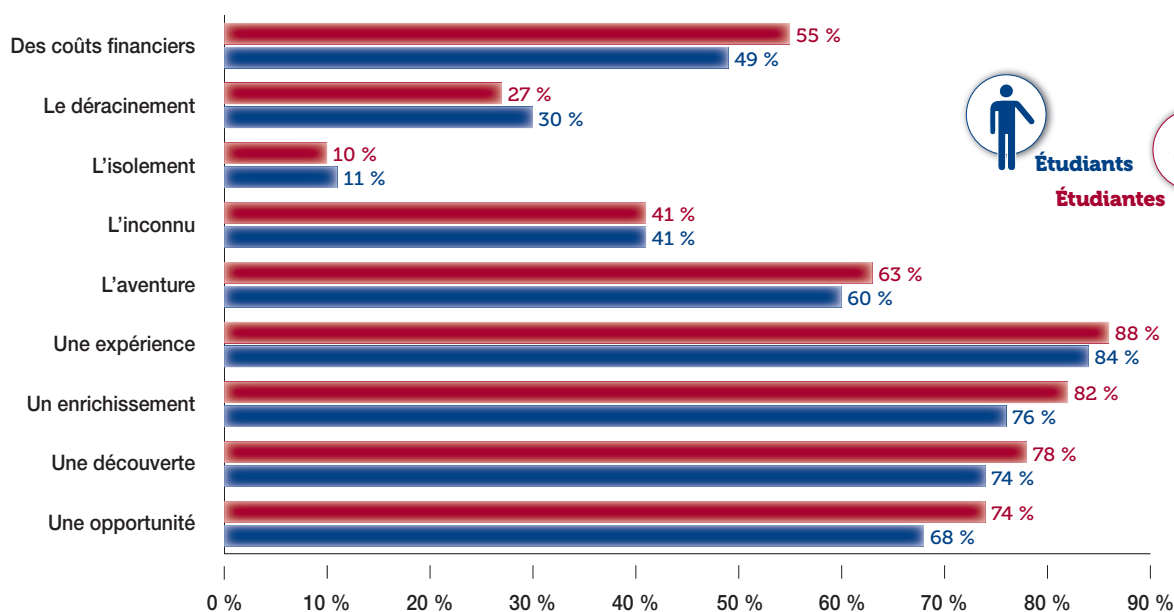
- Les étudiantes, se révèlent tout autant, voir significativement plus que leurs homologues masculins, conscientes des gains potentiels :

- 74 % qualifient d'indispensable le séjour à l'étranger pour améliorer leur niveau de langues (vs 69 %) ;
- 60 % pour trouver un emploi à l'international (vs 53 %) ou dans une multinationale en France (54 % vs 45 %) ;
- Il n'y a que pour l'accès à un poste de direction générale que le séjour leur paraît moins indispensable (25 % vs 29 %), mais la réalité inégalitaire actuelle du monde du travail les amène sans doute moins que les hommes à envisager cette perspective de carrière dirigeante ;
- Sans écart très significatif avec les hommes, elles jugent à 33 % indispensable l'expérience internationale pour construire leur carrière et 34 % très utile pour 15 % de non convaincues (vs 12 %).

En toute cohérence, 52 % affirment qu'elles partiraient sans hésitation effectuer un séjour d'études ou de stage à l'étranger, si cette possibilité leur était offerte (vs 49 %).

QUESTION :

Parmi la liste suivante, quels sont le ou les mots qu'évoque un séjour à l'étranger pour vous ?



- Contrairement à une idée reçue selon laquelle il serait plus difficile à une jeune femme de convaincre son entourage de la laisser partir à l'étranger, les étudiantes sont rarement dissuadées de vivre une expérience internationale. 51 % déclarent que leurs parents seraient plutôt incitateurs contre 7 % dissuasifs et 31 % non impliqués, sans différence significative avec les étudiants masculins.
- Par contre, au sein de leur établissement, elles sont nettement moins nombreuses à se déclarer aidées dans leur projet (39 % vs 49 %), quand 29 % affirment que le sujet n'est même jamais abordé (vs 23 %). Cette différence est probablement la simple résultante de la moindre

proportion de jeunes femmes dans les Écoles où la mobilité est obligatoire et donc plus souvent organisée et accompagnée.

• Limite à leur mobilité : les étudiantes sont moins confiantes quant à leur niveau de maîtrise des langues étrangères.

- Elles ont un peu moins souvent des cours de langue obligatoires (67 % vs 76 %).
- Elles sont plus sévères sur leur capacité à suivre des cours en anglais dans leur matière et ne s'accordent que 6,7/10 (vs 7/10), 59 % se notant entre 1 et 6 (vs 47 %).

► **Plus motivées, les étudiantes restent, dans la réalité, moins mobiles que les étudiants**

→ **Une disparité d'expériences**

Bien que tout autant intéressées par l'expérience d'un séjour à l'étranger et un peu plus conscientes de son intérêt, il apparaît que les étudiantes sont moins nombreuses à concrétiser que leurs homologues masculins.

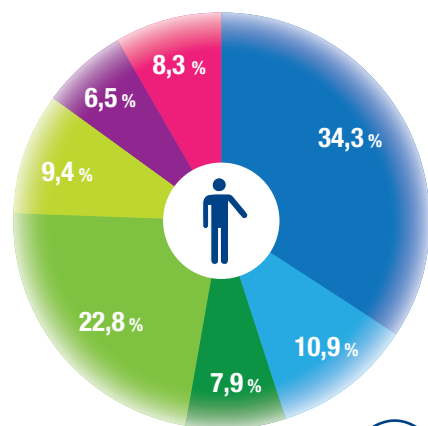
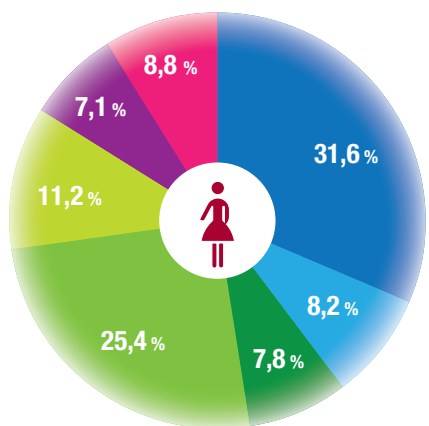
Quand 45 % des étudiants sont assurés de bénéficier d'un séjour au cours de leurs études supérieures, le taux descend à 40 % chez les étudiantes. Pourtant, sans différence avec les étudiants, seule une sur six n'envisage pas de séjour, et elles sont 8 % à avoir un projet en cours. La différence se fait donc sur la proportion de celles qui souhaiteraient voyager mais sans projet précis (37 % vs 32 %).

Un indicateur souligne la plus grande **difficulté rencontrée par les jeunes femmes pour faire aboutir leur projet de mobilité** : si l'on compare le taux de séjours effectués et celui des projets avortés, on remarque que 26 % des projets féminins ont échoué contre seulement 21 % chez les hommes.

Tous séjours confondus, les étudiantes partent plus souvent à leur initiative que de façon imposée (61 % vs 55 %), y compris pour le premier séjour (55 % vs 48 %). Dans l'ensemble, les séjours sont majoritairement d'études (59 %) mais avec une forte proportion de stages (41 %) comme l'ensemble des étudiants.

De près de 6 mois, la durée moyenne du séjour est la même pour les deux genres.

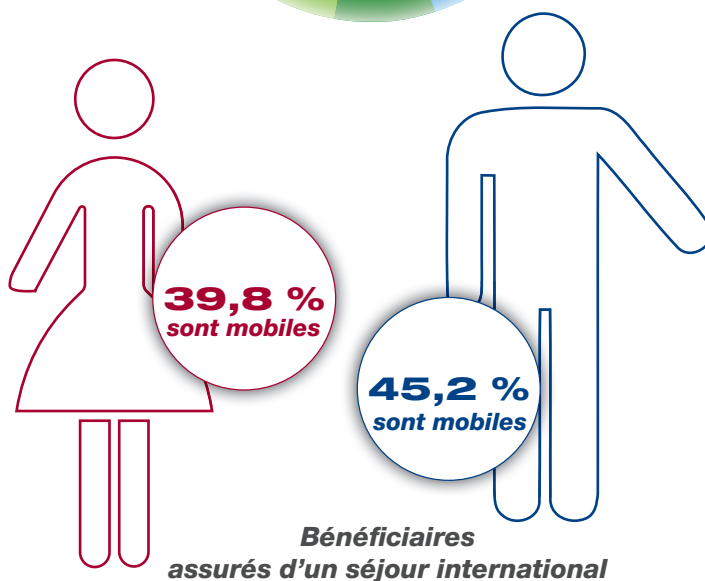
QUESTION :
Au cours de vos études, personnellement avez-vous effectué un ou plusieurs séjours à l'étranger, pour étudier ou faire un stage ?



Oui	MOBILES
Non, mais je devrai obligatoirement en effectuer dans mon cursus	MOBILES

Non, mais j'ai un projet en cours de préparation	INTÉRESSÉ
Non, mais je serai plutôt intéressé(e)	INTÉRESSÉ
Non, je l'avais envisagé, le projet ne s'est pas réalisé	INTÉRESSÉ

Non, et je n'ai pas l'intention de partir à l'étranger	NON INTÉRESSÉ
Non, et je ne me suis jamais vraiment posé la question	NON INTÉRESSÉ



→ **Les motivations féminines du séjour à l'étranger**

Les étudiantes sont souvent en quête de liberté, **plus encore dans une démarche de prise d'envol, de changements, de découvertes, même si elles restent soucieuses d'améliorer leurs connaissances, notamment linguistiques.**

Leurs réponses indiquent qu'elles sont **un peu moins attentives à la perspective de retour sur investissement**, que ce soit pour être plus compétitives ou pour se valoriser par un diplôme étranger prestigieux.

→ Les motivations des étudiantes mobiles rejoignent celle des étudiants à quelques nuances près



Hommes



Femmes

	Hommes	Femmes
L'envie de voyager, de découvrir d'autres cultures	79,3 %	85,7 %
La volonté d'apprendre ou perfectionner la langue du pays	65,3 %	63,8 %
La recherche d'autonomie, de liberté, pour renforcer ma confiance en moi	53,3 %	63,5 %
L'envie de quitter la France, de vivre ailleurs	46,9 %	55,0 %
La volonté d'améliorer mon niveau d'anglais	59,5 %	52,6 %
L'envie de diversifier ma formation initiale acquise en France	40,7 %	45,1 %
La volonté d'être plus compétitif sur le marché de l'emploi	44,4 %	36,8 %
Mon entourage m'encourageait à tenter l'expérience	31,9 %	33,2 %
Mon établissement d'études proposait une formule d'échange intéressante	24,2 %	27,5 %
La recherche d'un meilleur niveau d'études	22,6 %	25,0 %
J'avais découvert le pays lors d'un voyage et souhaitais y retourner	21,0 %	22,4 %
Une opportunité d'hébergement sur place	15,5 %	16,7 %
Des contacts sur place (amis, famille...)	13,5 %	15,9 %
Le souhait d'intégrer un établissement prestigieux, bien classé	14,5 %	10,9 %

→ Le profil du premier séjour à l'étranger

L'objet de l'étude menée étant d'identifier les déterminants positifs ou négatifs à la mobilité, il est intéressant de focaliser l'analyse sur le premier séjour, la satisfaction de cette expérience modifiant ensuite totalement l'attitude des étudiants.

Du fait qu'elles sont moins représentées dans les Écoles d'ingénieurs, le premier séjour des étudiantes est plus rarement obligatoire (38 % vs 45 %), et plus souvent facultatif mais organisé par l'établissement (35 % vs 30 %). Aussi, parmi celles qui franchissent les frontières pour un premier séjour, une sur quatre le fait à son initiative personnelle.

On observe une proportion à peine supérieure de programmes d'échanges européens chez les étudiantes (23 % vs 21 %), et un peu moins de séjours hors programmes de tous types (40 % vs 42 %).

À noter : les étudiantes ont tendance à partir un peu plus rapidement la première fois au cours de leur cursus. 58 % effectuent leur premier séjour au cours ou en fin de cursus Licence (vs 52 %).

Le choix féminin des destinations diffère sur certains aspects :

Les jeunes femmes sont majoritairement attirées par l'Union Européenne et notamment plus que les étudiants par l'Allemagne et l'Espagne.

Elles sont par contre **plus rares à tenter une destination en Asie dont la Chine**. Hypothèse : ces voyages plus « exotiques » sont globalement plus coûteux et réveillent peut-être plus l'appréhension de l'étranger, avec sa difficulté d'intégration culturelle.

La propension des étudiantes à voyager est d'autant plus marquée que, **parmi celles qui sont dans des établissements qui imposent le séjour, 38 % soulignent que cette possibilité a été déterminante dans leur choix d'établissement** de leurs études supérieures (vs 26 %).

→ Destination des étudiants mobiles



Hommes



Femmes

	Hommes	Femmes
UE 28	53,2 %	59,9 %
Amérique du Nord	16,4 %	13,6 %
Asie	11,0 %	7,9 %
Amérique centrale / sud	6,9 %	7,3 %
Afrique	3,2 %	3,6 %
Europe hors UE	5,3 %	3,6 %
Océanie	2,3 %	3,4 %
Moyen Orient	1,7 %	0,8 %

TOP 10

	Hommes	Femmes
Royaume-Uni	15,0 %	15,3 %
Allemagne	10,5 %	11,8 %
Espagne	5,9 %	9,2 %
États-Unis	8,6 %	7,0 %
Canada	7,8 %	6,6 %
Irlande	3,4 %	4,1 %
Italie	3,0 %	4,1 %
Australie	1,5 %	2,5 %
Chine	3,7 %	2,2 %
Suède	2,1 %	2,1 %

Parmi les étudiantes dont le séjour était imposé dans leurs études, seules 15 % avouent qu'elles l'auraient évité dans le cas contraire contre 19 % des étudiants.



Manifestation d'un réel enthousiasme, les femmes déclarent plus souvent être parties sur un coup de cœur (41 % vs 34 %). Mais ce coup de cœur reste souvent réfléchi si l'on considère que leur temps moyen de préparation est supérieur à celui des hommes (6,8 mois vs 6,2). Seules 9 % sont parties en moins de 3 mois (vs 15 %).

→ Le bilan de leur séjour : la satisfaction au-delà des appréhensions

Avant le séjour, les étudiantes ont tendance à s'inquiéter un peu plus que leurs homologues masculins, au point que seule une sur trois part totalement sereine.

QUESTION :



Avant de partir, aviez-vous des craintes sur cette expérience de séjour à l'étranger ?

	Hommes 		Femmes 	
Oui, j'appréhendais beaucoup le séjour	7,1 %	58,4 %	11,8 %	68,2 %
Oui, j'avais quelques inquiétudes	51,3 %		56,3 %	
Non, j'étais totalement serein(e)	39,1 %		30,5 %	
Je ne me souviens plus	2,5 %		1,3 %	

Au retour, l'inquiétude a fait place à un véritable engouement.

QUESTION :

Au final, votre séjour s'est-il révélé mieux ou moins bien que ce que vous imaginiez ?

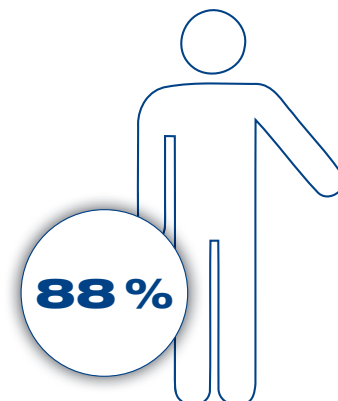
	Hommes 		Femmes 	
Nettement mieux	31,1 %	66,5 %	41,5 %	72,9 %
Plutôt mieux	35,4 %		31,4 %	
Plutôt décevant	6,8 %	8,3 %	6,9 %	8,3 %
Très décevant	1,5 %		1,3 %	
Conforme à ce que j'imaginais	25,2 %	25,2 %	18,8 %	18,8 %

Les étudiantes sont les plus agréablement surprises par le séjour. 73 % (vs 66 %) concluent qu'il s'est révélé une meilleure expérience que ce qu'elles imaginaient contre 8 % de déçues.

... Ce qui les inciteraient très largement à recommander l'expérience aux autres étudiants... et donc aux autres étudiantes.



... Recommanderaient sans hésitation à un(e) autre étudiant(e) de vivre une expérience d'études ou de stage à l'étranger.



► Ce qui freine ou contrarie la mobilité internationale des étudiantes

→ Focus : les étudiantes qui ont l'expérience de la mobilité (32 %)

Les étudiantes qui ont voyagé sont finalement deux fois moins nombreuses que les hommes à signaler un **niveau de langue trop juste** (11 % vs 20 %) alors que leurs craintes initiales étaient supérieures.

Elles avouent plus fréquemment, mais néanmoins très minoritairement, l'**obstacle affectif** que représente le fait de s'éloigner de ses proches (11 % vs 6 %). Cette différence est confirmée par le fait que 68 % avouent avoir eu quelques appréhensions avant de partir (vs 58 %).

→ Focus : les étudiantes qui abandonnent leur projet de mobilité (11 %)

Au sein des étudiantes qui abandonnent leur projet de séjour (vs 9 % des étudiants) 59 % signalent un **problème de financement** et 43 % le désignent comme **raison principale d'abandon**, très loin devant les obstacles administratifs (26 % dont 8 % en cause principale). Si le constat est le même pour leurs homologues masculins, il est un peu moins prononcé (49 % citent le problème financier dont 38 % en cause principale).

À la question de savoir si le séjour serait devenu possible une fois l'obstacle financier levé, 51 % de celles qui ont dû abandonner l'affirment contre 27 % qui considèrent que d'autres aspects auraient bloqué.

Au total, **seules 14 % de celles qui ont échoué dans leur projet restent déterminées à mettre en place un séjour à l'étranger dans le futur** quand 29 % ont définitivement abandonné et 57 % ne saisiront une éventuelle occasion que si elle se présente.



→ Focus : les étudiantes qui rejettent l'idée d'une mobilité internationale (15 %)

Plusieurs raisons expliquent leur rejet, dans des proportions différentes des étudiants.

La principale explication avancée est leur **niveau de langue qu'elles estiment insuffisant** (42 % vs 35 % des étudiants réticents). En seconde position, la **difficulté à quitter leur cocon familial et amical** que les étudiantes avouent sans doute plus facilement (40 % vs 21 %), puis l'**obstacle financier** (38 % vs 27 %).

Néanmoins, il apparaît que même parmi ces étudiantes particulièrement difficiles à motiver, la réalisation d'un séjour à l'étranger serait envisageable sous certaines conditions. Parmi les options proposées, plusieurs sont retenues comme déterminantes pour les décider :

- une aide financière compensant le surcoût du séjour à l'étranger (54 % des réticentes estiment que cette aide serait déterminante pour les décider) ;
- l'aménagement du séjour au sein de leur cursus (49 %) ;
- un accompagnement dans la gestion administrative du séjour (41 %) ;
- un accompagnement dans le choix d'une formation (26 %) ;
- une mise à niveau en langues (31 %) ;
- la possibilité de partir en groupe avec des amis (31 %) ;
- un échange avec des étudiants ayant vécu la même expérience (12 %) ;
- une incitation marquée de leurs enseignants (11 %).

Sous-population : étudiants réticents à la mobilité		 Étudiantes	 Étudiants
Les principaux freins à la mobilité avancés par les réticents			
Un niveau de langue jugé insuffisant pour un séjour d'études	41 %	34 %	
La difficulté à quitter sa famille, ses amis	39 %	20 %	
Le manque de moyens financiers	37 %	26 %	
La non nécessité d'un séjour pour valider le cursus	29 %	34 %	
La volonté de ne pas allonger la durée des études	24 %	22 %	
Les mesures jugées déterminantes par les réticents, pour déclencher la mobilité			
Une aide financière permettant de compenser le surcoût des études à l'étranger	49 %	42 %	
Un accompagnement de l'établissement pour gérer le côté administratif et logistique du séjour (papiers, hébergement..)	37 %	33 %	
Une mise à niveau en langues étrangères	28 %	23 %	
Un séjour en groupe, accompagné d'amis	28 %	21 %	
Un accompagnement pour identifier la formation étrangère la mieux adaptée	24 %	18 %	

► Le financement du séjour à l'étranger pour les étudiantes

→ Poids supposé et poids réel du financement

Sans surprise du fait des destinations et durées comparables, **le coût du séjour des étudiantes est quasiment identique à celui des étudiants : 6 020 € vs 6 130 €.**

Probable indice de leur difficulté de financement, alors que les étudiantes projettent en moyenne un séjour de 7 mois et une semaine, **le séjour est en fait raccourci d'un mois** (6 mois et une semaine).

Si parmi les voyageuses, 87 % ont pu réaliser leur projet initial sans le modifier, 10 % ont été contraintes de changer de pays destination. 23 % avouent avoir dû faire face à certains freins et plus spécifiquement des difficultés administratives (44 %) et financières (42 %). Dans un tiers des cas ces freins ont conduit à l'abandon du projet.

Bien que le financement du séjour soit incontestablement un frein majeur, l'étude révèle qu'il est souvent amplifié par rapport à la réalité. **Au stade du projet, les étudiantes ont une nette tendance à surestimer le coût réel d'un futur séjour.** Elles l'évaluent en moyenne à 8 952 €, soit un **surcoût de 49 %** par rapport à la réalité constatée après le séjour (6 020 €). 37 % s'imaginent devoir déboursier plus de 10K € et 62 % plus de 5K €, alors que c'est le cas pour respectivement 18 % et 38 %.

Malgré cette erreur d'estimation, les étudiantes sont cependant **moins éloignées de la réalité que ne le sont les étudiants** qui surévaluent en moyenne de 62 % le coût réel d'un séjour.

→ Les solutions de financement

Les étudiantes sont **plus promptes à organiser le financement de leur séjour.** 45 % dès qu'elles envisagent le projet (vs 40 %) et seulement 13 % une fois le projet construit (vs 17 %).

Avant de construire concrètement leur projet, 58 % des étudiantes espèrent une bourse Erasmus que seules 36 % déclarent avoir finalement obtenue, 41 % une aide des collectivités territoriales qui ne bénéficiera en fait qu'à 32 %, mais elles sont moins nombreuses à envisager d'autres types de bourses qui, pourtant, profitent à 24 %. **Elles doivent donc cumuler pour un même séjour plusieurs aides publiques** limitées. Au total, ces aides, pour la moitié qui en bénéficie, couvrent environ **42 % des frais du séjour** (idem pour les étudiants).

Plus nombreuses à être boursières sur critères sociaux, les étudiantes sont également plus nombreuses à bénéficier de bourses de mobilité (50 % vs 45 %) **mais pour un montant moyen inférieur** (2,31 K € vs 2,54 K €). Leurs choix de destinations plus proches expliquent probablement cette différence.

Plus étonnant, **60 % affirment par contre avoir dû avancer les fonds remboursés ensuite** par des aides, contre 52 % des étudiants, ce qui laisse supposer une structure de bourses légèrement différente.

Alors que 68 % envisageaient une **aide parentale, 81 %** sont contraintes d'y recourir (principale source de financement pour 54 %). Quand 53 % espèrent les bénéfices d'un job étudiant pendant leur séjour, seules 25 % le concrétisent.

Très impliquées, 70 % ont utilisé leurs économies personnelles (principale source de financement pour 13 %), et 16 % ont dû recourir à un emprunt bancaire.

III. LES ÉTUDIANTES ÉTRANGÈRES ACCUEILLIES EN FRANCE

► Le portrait des étudiantes étrangères dans les universités et les écoles

En 2013/2014, **53 % des étudiants étrangers inscrits pour suivre une formation en France et recensés par le MENESR, étaient des femmes.**

→ Un choix de filières d'études qui crée des disparités au niveau des genres

● DANS LES ÉCOLES

Parmi les 85 590 étudiants étrangers inscrits **dans les écoles** répertoriées par la Conférence des Grandes Écoles (CGE), sous tutelle ou non de l'Éducation Nationale, 40 448 étaient des femmes, soit 47 % de l'ensemble.

Mais cet équilibre apparent dissimule une forte disparité entre les écoles d'ingénieurs où elles ne représentent que 33 % des effectifs contre 56 % dans les écoles de management. Ce taux chute à 31 % de femmes parmi les africains inscrits en écoles d'ingénieurs.

Selon le continent d'origine, la répartition des étudiantes parmi les différents types d'écoles varie nettement. Alors que 44 % des africaines optent pour une école d'ingénieurs et 52 % pour une école de management, 19 % seulement des européennes vont en école d'ingénieurs pour 68 % qui préfèrent les écoles de management.

Dans les écoles

Origine des étudiants étrangers en écoles de la CGE	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Autres Écoles	Ensemble des Écoles
AFRIQUE	13 427	10 317	837	24 581
proportion de filles	30,7 %	47,4 %	43,1 %	38,2 %
Répartition des filles/écoles	44,0 %	52,1 %	3,8 %	100 %
AMERIQUE	4 796	7 326	843	12 965
proportion de filles	38,1 %	58,5 %	60,7 %	51,1 %
Répartition des filles/écoles	27,6 %	64,7 %	7,7 %	100 %
ASIE-PACIFIQUE	8 772	15 300	1 322	25 394
proportion de filles	32,8 %	61,2 %	58,9 %	51,2 %
Répartition des filles/écoles	22,1 %	71,9 %	6,0 %	100 %
EUROPE	5 713	13 695	3 242	22 650
proportion de filles	37,4 %	56,5 %	48,2 %	50,5 %
Répartition des filles/écoles	18,7 %	67,7 %	13,7 %	100 %
MONDE	32 708	46 638	6 244	85 590
dont filles	10 964	26 270	3 214	40 448
proportion de filles	33,5 %	56,3 %	51,5 %	47,3 %
Répartition des filles/écoles	27,1 %	64,9 %	7,9 %	100 %

Source : Enquête annuelle CGE 2015.

Établissements membres de la CGE, y compris hors tutelle MENESR.

Lecture :

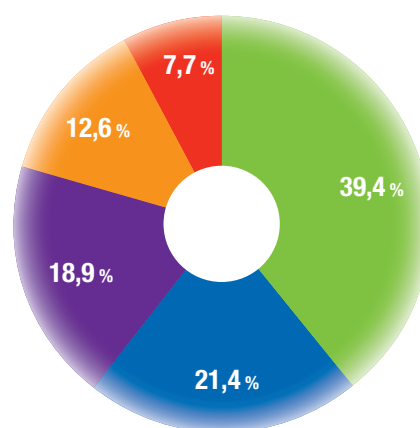
- Parmi les étudiants étrangers d'origine africaine inscrits en écoles d'ingénieurs, 30,7 % sont des femmes.
- Parmi les étudiantes africaines inscrites en écoles de la CGE, 44 % sont en écoles d'ingénieurs.

● DANS LES UNIVERSITÉS

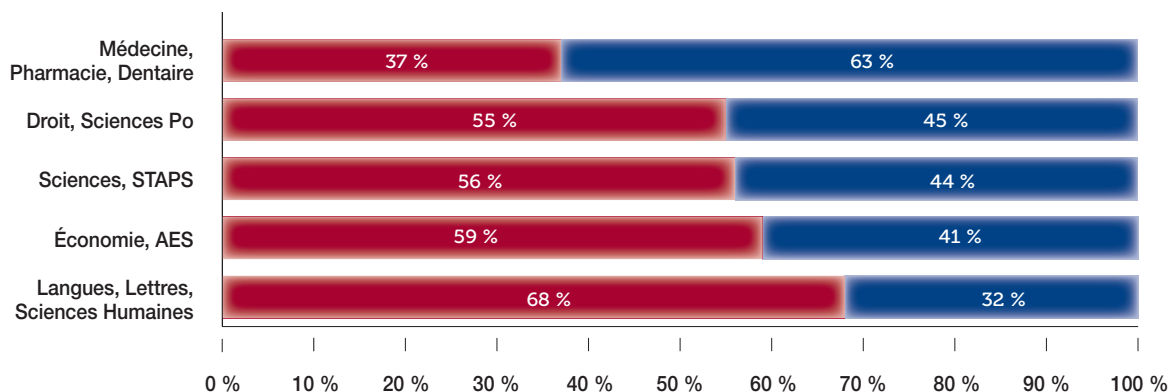
Les choix des filières universitaires des étudiantes étrangères en mobilité en France soulignent un fort attrait des humanités au détriment des sciences.

- La filière « Langues Lettres et Sciences Humaines » est celle où la proportion de femmes parmi les étudiants étrangers est la plus forte : 68 %. On y dénombre environ deux étrangères pour un étranger. Cette filière attire à elle seule 39,4 % des étudiantes étrangères.
- La filière « Droit, Sciences Politiques » est également nettement féminine au sein des étudiants étrangers (59 %) bien qu'elle n'attire que 12,6 % de ces étudiantes.
- La répartition reste favorable aux femmes, mais de façon moins marquée, dans la formation « Économie, AES » (56 %) qui attire une étudiante étrangère sur cinq.
- Le taux de féminisation est quasi identique en « Médecine, Pharmacie, Dentaire » (55 %) qui ne capte que 7,7 % des étudiantes étrangères.
- Il apparaît donc que, parmi les étudiants étrangers, seule la formation en « Sciences et STAPS » est nettement masculine avec un taux de 34 % seulement de femmes. Environ 18,9 % des étudiantes étrangères optent pour cette filière.

Répartition des étudiantes étrangères par cursus



➔ Répartition des étudiants étrangers par genre selon la filière universitaire



Source : MENESR 2013 / 2014.

➔ Les étudiantes étrangères participent au rééquilibrage des genres par filière

Une analyse plus approfondie met en évidence le fait que **les choix des filières suivies par les étudiantes étrangères sont en fait plus proches de l'équilibre que ceux des étudiantes françaises.**

Dans les filières privilégiées par les femmes, le ratio de femmes françaises dans les effectifs nationaux est plus élevé que le ratio de femmes dans les effectifs étrangers.

- En Sciences Humaines et sociales, les étudiantes françaises représentent ainsi 68 % des effectifs nationaux, alors que les étudiantes étrangères n'en représentent que 62 %.
- Les filières de Droit et Sciences politiques regroupent 65 % de femmes parmi les étudiants nationaux et seulement 59 % des étudiants étrangers.
- Ce constat est encore plus marqué dans les filières médicales, où les étudiantes françaises représentent 64 % des effectifs nationaux contre seulement 55 % au sein des effectifs étrangers.

Les stratégies des étudiantes étrangères sont assez semblables à celles des étudiantes françaises dans les filières Langues (72 %), Lettres Sciences du Langage (71 %), AES (58 %), Sciences de la Vie et de la Terre (59 %) et STAPS (31 %).

Enfin, dans **certaines filières moins prisées des étudiantes françaises, les étrangères sont proportionnellement plus nombreuses.** Ainsi, alors qu'en Sciences fondamentales appliquées, les françaises représentent à peine un quart des effectifs nationaux (25 %), les étudiantes étrangères représentent près d'un tiers des effectifs étrangers (31 %).

➔ Étudiants à l'Université par filière et par genre	Effectifs étrangers	Effectifs français
	% d'étudiantes	% d'étudiantes
Langues	72 %	74 %
Lettres	71 %	70 %
Sciences Humaines & Sociales	62 %	68 %
LETTRES & SCIENCES HUMAINES	68 %	70 %
DROIT & SCIENCES POLITIQUES	59 %	65 %
AES	58 %	59 %
Sciences éco.-Gestion	56 %	53 %
SCIENCES ECO. / AES / GESTION	56 %	54 %
Santé	64 %	66 %
Pharmacie	64 %	64 %
Dentaire	52 %	62 %
Médecine	52 %	62 %
SANTÉ	55 %	64 %
Sciences de la Vie & de la Terre	59 %	59 %
Sciences	41 %	47 %
Sciences fondamentales appliquées	31 %	25 %
STAPS	31 %	29 %
SCIENCES	37 %	36 %
TOTAL GÉNÉRAL	55 %	57 %

Source : MENESR / RERS 2015.

→ **De fortes disparités selon l'origine géographique**

• **La place des femmes parmi les étudiants étrangers, selon la zone géographique d'origine**

La proportion de femmes parmi les étudiants étrangers en séjour académique en France varie fortement par région d'origine, avec des spécificités qui s'inscrivent parfois en fonction du type d'établissements fréquentés.

- Dans l'ensemble les étudiantes sont majoritaires, à l'exception du continent africain et du Moyen-Orient.

- Si l'on considère le type d'établissements fréquentés, **les étudiantes sont globalement majoritaires dans les universités (55 %), et minoritaires dans les Écoles (47 %)**. Le phénomène s'observe notamment parmi les étudiants d'Europe et d'Amérique Latine. Elles sont par contre minoritaires, à la fois en Universités et en Écoles parmi les étudiants issus du continent africain ou du Moyen-Orient.

↪ **% de femmes parmi les étudiants étrangers originaires de la zone (année 2013/2014)**

	Dans les UNIVERSITÉS	Dans les ÉCOLES	ENSEMBLE
<i>Europe</i>	69,3 %		
<i>UE 28</i>	67,0 %		
Sous-total Europe	67,6 %	50,5 %	62,7 %
<i>Asie</i>	60,6 %		
<i>Océanie</i>	70,6 %		
Sous-total ASIE-PACIFIQUE	60,6 %	52,4 %	57,3 %
Sous-total AMÉRIQUE DU NORD	68,6 %	56,4 %	62,1 %
<i>Amérique centrale</i>	58,0 %		
<i>Caraïbes</i>	50,5 %		
<i>Amérique du sud</i>	60,4 %		
Sous-total AMÉRIQUE LATINE ET SUD	58,5 %	47,7 %	54,6 %
MOYEN-ORIENT	47,6 %	39,4 %	46,0 %
MAGHREB	47,1 %	39,5 %	45,3 %
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	41,9 %	35,6 %	40,9 %
MONDE	54,7 %	47,3 %	52,6 %

Sources reconstituées : 2013 / 2014 : MENESR pour les données Universités et CGE pour celles des Écoles.

• **Focus sur les 20 premières nationalités représentées en France**

Alors que les femmes sont légèrement plus nombreuses parmi les étudiants étrangers accueillis en France, il existe de fortes disparités entre les pays d'origine.

Si l'on se concentre sur les 20 premiers pays, il apparaît que la proportion d'étudiantes varie fortement, de 37 % de Sénégalaises, 43 % de Marocaines et 46 % d'Algériennes à 76 % de Russes et 74 % de Roumaines.

De façon plus générale, le continent africain apporte une proportion souvent faible d'étudiantes.

Pour un même pays d'origine, une analyse plus fine permet de constater des écarts parfois très importants de la proportion de femmes entre les universités et les écoles. Ainsi, les Italiennes représentent 65 % des étudiants du pays qui choisissent les Universités françaises mais seulement 41 % de ceux qui choisissent les Écoles. L'écart est également important pour le Brésil qui capte plus d'étudiantes que la moyenne à l'Université mais moins que la moyenne dans les Écoles.

➔ % de femmes parmi les étudiants étrangers originaires du pays

Origine des étudiants	Universités	Écoles	Ensemble
Russie	78 %	66 %	76 %
Roumanie	76 %	60 %	74 %
États-Unis	70 %	57 %	65 %
Allemagne	70 %	51 %	65 %
Chine	63 %	57 %	61 %
Portugal	62 %	45 %	61 %
Italie	65 %	41 %	60 %
Royaume-Uni	62 %	49 %	59 %
Espagne	63 %	43 %	57 %
Madagascar	57 %	49 %	57 %
Brésil	62 %	42 %	55 %
Belgique	57 %	40 %	54 %
Vietnam	54 %	39 %	52 %
Tunisie	53 %	42 %	51 %
Liban	47 %	37 %	45 %
Cameroun	47 %	36 %	45 %
Algérie	47 %	32 %	46 %
Côte d'Ivoire	47 %	32 %	45 %
Maroc	45 %	39 %	43 %
Sénégal	37 %	38 %	37 %
TOTAL 20 PREMIERS PAYS	55 %	46 %	53 %
MONDE	55 %	47 %	53 %

Sources : 2013 / 2014 : MENESR pour les données Universités et CGE pour celles des Écoles.



► **Analyses comparées de l'attractivité de la France chez les étudiantes en mobilité**

➔ **France vs États-Unis : La France au féminin**

Le rapport *Open Doors* 2015, qui étudie la mobilité internationale du 1^{er} pays d'accueil d'étudiants étrangers, consacre

un encart spécifique à la thématique du genre dans la mobilité internationale. Il rappelle qu'historiquement les femmes ont été sous-représentées dans les étudiants étrangers accueillis aux États-Unis. En 1979/1980 elles représentaient seulement 28 % de l'ensemble des étudiants en mobilité aux États-Unis.

➔ **Comparaison des étudiants étrangers par genre en France et aux États-Unis selon la région d'origine**

% de femmes parmi les étudiants			Ratio France / États-Unis
Amérique du nord	51 %	62 %	1,22
Europe	50 %	64 %	1,28
Amérique latine Caraïbes	47 %	55 %	1,17
Asie	46 %	57 %	1,24
Océanie	45 %	64 %	1,42
Afrique subsaharienne	44 %	41 %	0,93
Afrique du nord Moyen Orient	23 %	45 %	1,96
TOTAL ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	44 %	53 %	1,20

Sources : France - MENESR 2013 / 2024 / États-Unis - Rapport *Open Doors*, données 2013.

Si la proportion de femmes parmi les étudiants étrangers accueillis aux États-Unis n'a cessé de croître, elle reste minoritaire à 44 % en 2014/2015 et en retrait des 53 % de la France.

Quelle que soit la région d'origine, la France accueille proportionnellement plus d'étudiantes que les États-Unis à l'exception de l'Afrique subsaharienne.

L'attractivité de la France est particulièrement forte auprès des étudiantes d'Amérique du nord et d'Europe. Alors que les étudiantes représentent près des deux tiers des effectifs accueillis en France, elles sont tout juste à la moitié pour les États-Unis.

L'écart le plus élevé est observé sur la zone Afrique du nord/Moyen-Orient. Les États-Unis ont un fort déficit sur cette zone avec moins d'une femme sur 4 étudiants étrangers, quand l'équilibre est presque atteint en France.



Enfin, élément stratégique important, sur l'Asie, principale zone de mobilité sortante étudiante, la France bénéficie d'une attractivité nettement plus féminine que les États-Unis.

→ France vs Allemagne : un écart favorable mais plus resserré

Une analyse comparée avec l'Allemagne met en évidence, là encore, la prédominance féminine de la France au sein des étudiants étrangers.

Face aux 53 % d'étudiantes étrangères en France, l'Allemagne est en retrait à 49 %. Lorsque l'on s'intéresse aux 20 premiers pays d'origine d'étudiants étrangers en Allemagne, on remarque qu'à trois exceptions près, la proportion des étudiantes est à l'avantage de la France.

La différence est encore accentuée sur certains pays comme le Maroc qui n'envoie que 19,1 % d'étudiantes en Allemagne contre 43,3 % en France. Pour ce qui est de la Chine, 1^{er} pays en mobilité internationale, l'Allemagne atteint tout juste la parité (50,5 % d'étudiantes), alors que plus de 6 étudiants chinois en France sur 10 sont des femmes (61,4 %).

Proportion de femmes parmi les étudiants étrangers en France et en Allemagne, selon le pays d'origine des étudiants			
Pays d'origine			Ratio France / Allemagne
Chine	50,5 %	61,4 %	1,22
Inde	22,8 %	29,0 %	1,27
Russie	77,1 %	76,0 %	0,99
Autriche	46,0%	66,2 %	1,44
France	58,6 %	nc	nc
Italie	54,4 %	60,5 %	1,11
Turquie	40,8 %	62,6 %	1,53
Bulgarie	62,7 %	71,5 %	1,14
Cameroun	39,5 %	44,9 %	1,14
Ukraine	75,5 %	71,1 %	0,94
Pologne	74,5 %	72,2 %	0,97
Iran	48,1 %	54,6 %	1,13
Espagne	51,6 %	57,1 %	1,11
Corée du sud	63,3 %	70,9 %	1,12
États-Unis	50,5 %	65,2 %	1,29
Maroc	19,1%	43,3 %	2,27
Brésil	45,8 %	54,8 %	1,20
Indonésie	43,3 %	53,9 %	1,25
Luxembourg	45,7 %	53,0 %	1,16
Grèce	52,0 %	68,0 %	1,31
MONDE	49,0 %	53,0 %	1,08

Sources : France - MENESR 2014 / Allemagne - DAAD-DZHW 2015.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La proportion d'étudiantes à travers le monde ne cesse de progresser bien qu'encore minoritaire dans les pays les moins développés. Elles représentent également désormais près de la moitié des effectifs en mobilité d'études.

En France, les étudiantes sont aujourd'hui majoritaires dans l'enseignement supérieur et se distinguent par un niveau de formation plus élevé qui tarde néanmoins à se traduire concrètement par une véritable parité professionnelle.

Bien que plus nombreuses, tout autant attirées par un séjour d'études à l'étranger et plus encore convaincues des gains à en espérer, encouragées par leur entourage, elles bénéficient pourtant moins fréquemment de l'expérience d'une mobilité.

Cette difficulté à concrétiser trouve une explication majeure dans le fait qu'elles restent encore minoritaires dans les Écoles, en particulier d'ingénieurs, qui intègrent et le plus souvent imposent la mobilité dans leur cursus.

Pour celles, beaucoup plus nombreuses, qui fréquentent les universités et sont ouvertes à un projet de mobilité, les freins apparaissent plus marqués que

pour les étudiants. Ces obstacles sont souvent financiers mais parfois aussi psychologiques sous forme d'un manque d'assurance plus marqué. Nombre d'entre elles avouent avoir des craintes sur le bon déroulé du séjour et des doutes sur leur aptitude supposée à suivre des cours dans une autre langue.

La situation en France pourrait cependant évoluer rapidement vers une meilleure parité en matière de mobilité sortante sous la double influence prescriptrice des étudiantes qui ont franchi le Rubicon et témoignent d'une large satisfaction, mais également des étudiantes étrangères, majoritaires parmi les étudiants accueillies en France.

Ces dernières, mieux réparties que les étudiantes françaises entre les filières (notamment scientifiques), sont autant de preuves qu'il n'y a plus de filières réservées aux seuls étudiants et que la réussite peut aussi se construire avec une expérience internationale.

Face aux autres pays d'accueil majeurs, la France dispose d'une capacité supérieure à attirer ces étudiantes étrangères, un véritable atout stratégique à exploiter dans un contexte mondial où les étudiantes seront de plus en plus nombreuses et mobiles.

Agence Campus France

Directrice de la publication :

Béatrice Khaiat, Directrice générale

Analyses statistiques, synthèse et rédaction de la note :

Didier Rayon, Responsable des études et recherches ;
Lucie Duez, Chargée d'études et des statistiques.

Retrouvez l'ensemble des travaux et publications Campus France relatifs à la mobilité internationale sur :

www.campusfrance.org

Rubrique : Espace Documentaire

Édition : Anne Benoit,

anne.benoit@campusfrance.org

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur,
l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées
sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées
durablement.

Septembre 2016

ISSN 2117-8348

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.



**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org

